

Montréal, le 23 mai 2013

**Aux délégués du conseil syndical**

Messieurs,

Comme mentionné dans un communiqué précédent, suite à la démission du vice-président M. Hugues Gagnon, il y aura une élection de plus lors du conseil syndical.

Pour ceux qui seraient intéressés à postuler sur le poste de 1<sup>er</sup> vice-président, voici ce que seront les tâches en plus de celles prévues à la constitution :

- membre du comité paritaire et de négociation (comme suggéré lors des dernières élections, étant donné qu'un salaire est versé au vice-président et qu'il fait partie de l'exécutif, il est important que le 1<sup>er</sup> vice-président fasse partie de par ces fonctions du comité paritaire et de négociation)
- il aura aussi les responsabilités de faire fonctionner le site WEB et de l'alimenter
- il aura aussi la responsabilité de s'occuper du fond d'action CSN et de maîtriser tout ce qui a trait à notre régime de retraite
- il pourra aussi se voir confier d'autres responsabilités par l'exécutif provincial.

Je vous rappelle aussi comme je vous l'ai indiqué dans un communiqué précédent, qu'il y aura aussi une élection de prévue pour me remplacer au comité paritaire et de négociation, qui sera effective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Donc, n'hésitez pas à nous contacter Pierre Gagné ou moi pour plus de détail.

Syndicalement vôtre,

Paul Legault  
Président provincial

PL/mll